

Zoom sur....

LES INSCRIPTIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Comment s'inscrire ?

1- J'ai déjà un compte :

- a. Se connecter sur son compte famille
- b. Cliquer sur nouvelle réservation / Annulation.
- c. Choisir l'enfant (si plusieurs enfants)
- d. Choisir la structure (ici le service enfance jeunesse, puis l'accueil de loisirs concerné)
- e. Sélectionner les jours et horaires d'inscription de votre enfant

2- Je n'ai pas encore de compte :

Il faut d'abord envoyer un mail à l'accueil de loisirs concerné afin que nous puissions créer votre compte avec :

- Nom de la famille
- Prénom d'un parent
- Nom prénom de votre enfant (ou de chaque enfant si plusieurs sont concernés)
- Date de naissance de votre enfant (ou de chaque enfant)
- Une adresse mail valide (vous y recevrez le lien de validation)
- Une adresse postale

Une fois votre mail reçu, nous le traiterons aussi vite que possible. Vous recevrez un mail avec votre identifiant, votre mot de passe et un lien de connexion sous 48 heures (jours ouvrés). C'est ensuite à vous de remplir toutes les informations et de fournir les documents demandés. Une fois la procédure terminée, vous pourrez inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs dès l'ouverture des inscriptions.

Pour toute question, nous vous invitons à contacter votre accueil de loisirs.